

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 mars 2006  
(convocation du 13 mars 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Mars Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUBEDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. MARTIN Hugues à M. VALADE Jacques  
Mme. FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier  
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe  
M. BANAYAN Alexis à M. SIMON Patrick  
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. PUJO Colette  
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)  
M. BENOIT J. Jacques à Mme DUMONT Dominique (à compter de 10 h 40)  
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno  
M. CAZENAVE Charles à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. DAVID Jean-Louis à M. DUCHENE Michel  
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique  
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert (à compter de 11 h 30)  
Mme de FRANCOIS à M. ANZIANI ALain (à compter de 11 h 30)

M. HERITIER Michel à M. HOUBEDEBERT Henri (à compter de 11 h 30)  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à compter de 11 h 30)  
M. LOTHAIRES Pierre) M. MANGON Jacques (jusqu'à 12 h 00)  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (à compter de 11 h 30)  
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 10 h 40)  
M. PIERRE Maurice à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 30)  
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy  
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth  
M. TAVART Jean-Michel à M. SAINTE-MARIE Michel

### EXCUSE :

M. PUJOL Patrick

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Escales Littéraires Bordeaux-Aquitaine - Organisation de l'édition  
2006 de l'Escale du Livre du 31 mars au 2 avril - Subvention de la Communauté  
Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Association Escales Littéraires Bordeaux-Aquitaine a été créée en 1986 pour organiser une grande manifestation littéraire sur l'agglomération bordelaise. A partir de 2002, la formule initiale du Salon du Livre a dû évoluer pour répondre aux attentes des partenaires, des libraires et des éditeurs. Ainsi, est né le concept de L'Escale du Livre, dont le but demeure le soutien à l'économie du livre tout en promouvant des actions culturelles en direction du public. Par ailleurs, cette manifestation participe à la valorisation de l'image de la métropole en étant reconnue comme l'un des grands salons littéraires au plan national.

L'édition 2006 de l'Escale du Livre se déroulera du 30 mars au 2 avril. Elle va réunir à Bordeaux plus de 300 auteurs publiés aussi bien par des maisons d'édition nationales que régionales. L'objectif est de présenter au public une offre éditoriale aussi large que possible, intégrant la littérature générale, la BD et le livre jeunesse.

La manifestation accueillera environ 70 exposants. Les auteurs sont conviés, outre les séances de dédicaces à participer à des ateliers (notamment les auteurs Jeunesse), à des débats, des rencontres, ou des cafés littéraires dans les établissements autour de la Place de la Bourse.

En 2006, la manifestation se déroulera en même temps que Bulles en Hauts de Garonne qui est spécialisée dans la B.D et qui se tient cette année sur la commune de Bassens. L'objectif poursuivi par les deux associations organisatrices a été de créer une synergie en assurant des passerelles entre les deux manifestations, notamment en terme de communication, et en concertation avec la Connex grâce au tramway, afin de garantir au public la meilleure accessibilité, et proposer un événement littéraire à la dimension de l'agglomération.

Le territoire intercommunal se retrouve également dans les animations à destination des jeunes, qui sont réalisées par l'association Escale du Livre Bordeaux-Aquitaine dans les bibliothèques et médiathèques de l'agglomération, notamment à Pessac, Artigues-près-Bordeaux, Blanquefort, Eysines, Gradignan et Talence.

Outre les retombées sur l'économie du livre, l'Escale du Livre a des retombées importantes sur l'attractivité du centre-ville. Cette manifestation permet également de faire appel à un nombre important d'entreprises pour les stands, les installations, ainsi qu'à des prestataires de services, tous localisés sur la Communauté Urbaine. Elle profite aussi à un grand nombre d'acteurs économiques (hôtels, restaurants, cafés ...) qui bénéficient de la présence d'auteurs, d'attachés de presse, de journalistes et bien sûr du public.

L'association Escales Littéraires Bordeaux-Aquitaine, qui porte ce projet, s'attache à promouvoir à travers cette manifestation, l'image de l'agglomération bordelaise, en apportant un soin particulier au plan de communication de cet événement. Ainsi, la presse écrite, les radios et télévisions donnent, avec le relais d'internet, un rayonnement certain à l'agglomération bordelaise à travers l'Escale du Livre.

Notre établissement public, qui soutient chaque année cette manifestation depuis 1992, est sollicité pour reconduire son aide financière à hauteur de 214 110 €, à l'association Escales Littéraires Bordeaux-Aquitaine dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T. s'élevant à 611 149 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C.
<b>Animations littéraires grand public :</b>		<b>Subventions :</b>	
Logistique	41 197	Centre National du Livre	19 800
Accueil auteurs	32 400	D.R.A.C.	23 000
Droits et cachets	3 000	Ville de Bordeaux	132 939
Québec et Belgique	25 640	Communauté Urbaine	214 110
Animation diverses – lycées	8 787	Conseil Général Gironde	20 000
<b>Animations littéraires jeunesse :</b>		Conseil Régional Aquitaine	91 000
Logistique	41 195	Ministère Affaires Etrangères	10 000
Accueil auteurs	11 190	Education Nationale	2 500
Droits et cachets	18 300	<b>Ressources propres :</b>	
Animations diverses	3 700	Publicité	5 000
<b>Communication :</b>		Stands et participations	50 000
Publicité	6 274	Partenariats	4 800
Logistique	15 000		
Prestations presse	15 000		
Publications	15 000		
<b>Opérations en Médiathèque</b>			
Dont Lire en Fête	25 000		
<b>Autres dépenses :</b>			
Fonctionnement	50 000		
Aménagement et chapiteaux	193 000		
Festif	10 240		
Personnels temporaires	25 000		
Déficit (*)	25 726		
Provisions	7 500		
<b>S/total</b>	<b>573 149</b>	<b>S/total</b>	<b>573 149</b>

S/total <b>Prestations en nature :</b>	573 149 38 000	S/total <b>Avantages en nature :</b> Conseil Régional Ville de Bordeaux	
<b>TOTAL</b>	<b>611 149</b>	<b>TOTAL</b>	<b>611 149</b>

(\*) L'examen des comptes fournis par l'association met en exergue des difficultés ponctuelles liées en particulier à des indemnisations consécutives à des contentieux, qui aboutissent à un déficit cumulé d'un montant de 25 726 € sur la période 2003-2005.

En conséquence, et afin de permettre à cette association d'assurer la pérennité de la manifestation, il est indispensable de prendre en compte ce montant dans les charges.

Le Conseil Régional d'Aquitaine va présenter devant sa Commission Permanente du mois de mars son projet de soutien financier à cette manifestation.

Compte tenu de la notoriété et des retombées incontestables de L'Escale du Livre en terme de promotion, d'image ainsi que de l'impact sur le commerce pour l'agglomération bordelaise, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir reconduire pour l'édition 2006, le soutien financier apporté en 2005 à l'association Escales Littéraires – Bordeaux Aquitaine, soit 214 110 €, et :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 214 110 € à l'association Escales Littéraires – Bordeaux Aquitaine pour l'organisation de l'Escale du Livre qui se déroulera du 30 mars au 2 avril 2006,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée à intervenir, en vue de fixer, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparenté vote contre  
M. FELTESSE s'abstient et M. BREILLAT ne prend pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 mars 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
5 AVRIL 2006**

